



ESCRIME

Saison 2025/2026

1 CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE INDIVIDUEL

- **PROGRAMME :**

Jeunes Gens et Jeunes Filles : Fleuret, Épée, Sabre.

- **DEROULEMENT DES COMPETITIONS DU CHAMPIONNAT :**

Un tour qualificatif en poules, puis élimination directe **sans repêchage**.

Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de France U.

Le **règlement national** de la FF Sport U s'applique pour cette formule.

2 CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE PAR EQUIPES

Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de France U.

Le **règlement national** de la FF Sport U s'applique pour cette formule.

- **COMPOSITION DES EQUIPES :**

À chaque arme, les équipes sont composées de 3 tireurs, avec ou sans remplaçant, appartenant tous à la même association sportive. Une équipe ne peut commencer une rencontre que si elle est complète.

- **DEROULEMENT DES COMPETITIONS :**

La **formule relais** s'applique.

Chaque équipe de 3 tireurs rencontre l'équipe adverse (3 relais de 5 touches ou 3 minutes sauf au sabre non chronométré).

Les matches de chaque rencontre se déroulent dans l'ordre suivant : 1-4, 2-5, 3-6

En cas de modification de cet ordre, volontaire ou involontaire, toutes les touches portées depuis la modification sont annulées et le match est repris dans l'ordre correct.

L'ordre des tireurs est fixé par chaque capitaine.

Au cours d'une rencontre, le capitaine peut demander le remplacement d'un tireur par le tireur remplaçant nommément désigné avant le début de la rencontre. Cette substitution ne pourra se faire qu'après la fin d'un relais. L'annonce du changement d'un équipier, qui doit être notifié par l'arbitre au capitaine de l'équipe adverse, devra se faire avant le début du relais du tireur remplacé.

Lorsqu'un tireur est obligé de se retirer au cours d'un relais par la suite d'une blessure dûment constatée par le délégué médical de l'organisation, son capitaine d'équipe peut demander l'entrée du remplaçant pour continuer la rencontre au point où l'équipier blessé l'a abandonnée, même au cours d'un relais commencé.

Si un tireur et le remplaçant éventuel sont contraints à l'abandon ou si un tireur est exclu, l'équipe a perdu la rencontre.

Les rencontres se déroulent sous forme de **relais de 15 touches : tour de poule** (de 4 ou 5 équipes) puis **tableau d'élimination directe**.

3 CLASSEMENT FF SPORT U ÎLE-DE-FRANCE - MODE D'EMPLOI

❖ CLASSEMENT DES TIREURS SELON LEUR NIVEAU :

La constitution des poules se fera en respectant le niveau sportif des étudiants. Celui-ci correspondra à un rang donné.

- **Championnat Île-de-France Individuel :**
 - Rang 1 : International Seniors et Juniors (Année N)
 - Rang 2 : National Seniors et Juniors (Année N)
 - Rang 3 : FFSU (participation CFU et IDF N-1)
 - Rang 4 : Non classé
- **Championnat Île-de-France par Equipes :**
 - Equipes : addition des rangs des 3 tireurs.
 - Si égalité : prise en compte du classement du meilleur tireur de l'équipe.
 - Si égalité Rang 3 : classement individuel FFSU de l'année en cours.
- **Coupes d'Hiver et de Printemps d'escrime :**

On utilise le classement du Championnat IDF Individuel 2025/2026.

4 REGLEMENT GENERAL APPLICABLE AU CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE

• CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Seuls les escrimeurs et les escrimeuses titulaires de la licence FF Sport U régulièrement enregistrée pour l'année en cours peuvent participer aux différentes épreuves.

La présentation des licences FF Sport U dématérialisées et des cartes étudiantes est obligatoire avant le début de chaque compétition.

Remarque : **l'AS doit appartenir à l'établissement inscrit sur la carte d'étudiant.**

• MODALITES D'ENGAGEMENT :

- ♦ Jusqu'au mercredi 12h00 précédant
- ♦ Il faut **s'inscrire pour chaque journée** en précisant bien l'arme
- ♦ **Si l'étudiant ou l'équipe participe à 2 armes, il s'inscrit 2 fois.**
- ♦ **Pour les épreuves qualificatives, si l'inscription n'a pas été faite en ligne, elle pourra se faire exceptionnellement sur place avec une pénalité de 5€ payable sur place par l'étudiant ou par l'équipe.**

Les participants et participantes se présenteront au plus tard 15 mn avant l'heure portée sur le calendrier afin de confirmer leur participation et contrôler les licences.

• TENUE ET MATERIEL :

Ils doivent être conformes aux règlements de la F.F.E.

Le port de la cuirasse est obligatoire : Tenue 350 N - Cuirasse 800 N

Le masque à double attache est obligatoire.

A noter : AUCUN MATERIEL NE SERA PRETE SUR PLACE

Les escrimeurs et les escrimeuses qui ne respecteraient pas ces dispositions, ne pourront pas participer aux compétitions.

• ARBITRAGE :

Afin d'assurer le bon déroulement des épreuves universitaires, hors événements promotionnels, la désignation d'arbitres répondant aux critères définis ci-dessous sera encouragée. Les A.S. représentées sont donc invitées à faire accompagner leurs tireurs par un arbitre qualifié ou en formation.

- Niveau des arbitres et indemnités :
 - Arbitres en formation Niveau National U FFSU (désireux de représenter leur équipe au CFU) : 20€/compétition.
 - Arbitres en formation Niveau Régional FFE : 20€ / compétition.
 - Tous les arbitres FFE ou FFSU d'un niveau supérieur pourront également officier mais percevront une indemnité identique : 20€/compétition.
- **Inscription par mail en amont** sur MysportU
 - Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée.
 - Selon le nombre de places vacantes après inscription auprès de la LIFSU, il sera possible de s'inscrire sur place pour compléter le corps arbitral.
- Le nombre d'arbitres percevant une indemnité sera limité à **4 maximum par jeudi**.
- A compter des ¼ de Finales, tous les matchs seront arbitrés sous réserve de la présence d'un nombre suffisant d'arbitres. Au cours des matchs qualificatifs, un maximum de matchs sera arbitré. Les autres resteront en autoarbitrage.
- Présence obligatoire des arbitres **de 13h30 jusqu'à la fin de la compétition**.
- **Les arbitres devront être spécialistes de l'arme mais non engagés sur la compétition**.
- A l'issue de chaque compétition, un listing précis des arbitres en formation FFSU et FFE sera élaboré et valorisé.
- **RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPETITIONS** :

Contacter par mail les déléguées Escrime :

Laetitia DUCHEIX : laetitia.ducheix@sorbonne-universite.fr

Ou Adeline WUILLEME : adeline.wuilleme@assas-universite.fr

5 CALENDRIER DU CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES		ENGAGEMENTS
CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE INDIVIDUEL (SELECTIF POUR LE CFU)				
Fleuret Hommes	06 novembre 2025	Cité Universitaire	13h30	Sur MySportU
Sabre Dames	13 novembre 2025	Cité Universitaire	13h30	
Epée Dames	13 novembre 2025	Cité Universitaire	13h30	
Epée Hommes	20 novembre 2025	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Hommes	04 décembre 2025	Cité Universitaire	13h30	
Fleuret Dames	04 décembre 2025	Cité Universitaire	13h30	
CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE PAR EQUIPES (SELECTIF POUR LE CFU)				
Fleuret Hommes	5 février 2026	Cité Universitaire	13h30	Sur MySportU
Fleuret Dames	12 février 2026	Cité Universitaire	13h30	
Epée Dames	12 février 2026	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Dames	12 février 2026	Cité Universitaire	13h30	
Sabre Hommes	19 février 2026	Cité Universitaire	13h30	
Epée Hommes	19 février 2026	Cité Universitaire	13h30	
CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES				
25 et 26 Mars 2026		Grenoble		Sur QUALIFICATION

Attention : Aucune inscription ne sera acceptée si l'étudiant n'a pas sa licence FF Sport U 2025/2026

6 ADRESSE ET MOYENS D'ACCES

<u>Cité Universitaire</u> :	CIUP – Espace Sud – 9F Bd Jourdan 75014 PARIS <u>RER B</u> : Cité Universitaire. <u>Tram</u> : T3 a Arrêt Cité Universitaire
<u>Ecole Polytechnique</u> :	Route de Saclay 91128 PALAISEAU CEDEX <u>RER B</u> : Lozère.

7 CALENDRIER DES EVENEMENTS PROMOTIONNELS

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES		ENGAGEMENTS
Coupe d'hiver multi-armes	Jeudi 11 décembre 2025	Cité Universitaire	13h30 à 17h	SUR PLACE OUVERT à TOUS – GRATUIT Dont Licenciés Non étudiants (Licence FFSU/ licence promo)
Coupe de Printemps multi-armes	Jeudi 16 avril 2026	Cité Universitaire	13h30 à 17h	SUR PLACE OUVERT à TOUS – GRATUIT Dont Licenciés Non étudiants (Licence FFSU/ licence promo)
X Challenge international de l'X	Non connue	Ecole Polytechnique	Journée entière	OUVERT à TOUS
TOSS	Non connue	Centrale Supélec	Journée entière	OUVERT à TOUS

8 REGLEMENT GENERAL APPLICABLE AUX EVENEMENTS PROMOTIONNELS

- **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

OUVERT A TOUS

avec une licence sportive FF Sport U ou avec une licence promotionnelle sur place (gratuit) .

- **MODALITES D'ENGAGEMENT :**

- POUR LES COUPES MULTI-ARMES :

- ◆ **SUR PLACE** (Licence FFSU ou licence promotionnelle).
- ◆ Il faut **s'inscrire** en précisant bien l'arme et son numéro de licence sportive FF Sport U le cas échéant
- ◆ **Si l'étudiant participe à 2 armes, il s'inscrit 2 fois.**
- ◆ Si l'étudiant ne possède pas de licence sportive FF Sport U, **une licence promotionnelle gratuite pourra lui être délivré sur place.**
- ◆ **ATTENTION** : le nombre de tireurs est limité à **64**. Les inscriptions seront bloquées en conséquence.

Les participants et participantes se présenteront au plus tard 15 mn avant l'heure portée sur le calendrier afin de confirmer leur participation et de contrôler les licences.

- POUR LES AUTRES EVENEMENTS LABELISES : X SYSTRA et TOSS

Pour les engagements, se conformer au règlement spécifique de l'évènement (en ligne sur l'onglet escrime dès sa parution). La licence FF Sport U est obligatoire.

- **FORMAT DES EVENEMENTS :**

Pour les coupes d'Hiver et de Printemps d'escrime : la formule sera définie sur place selon le nombre de participants.

Au programme, pour les Jeunes Gens et Jeunes Filles : Fleuret, Epée, Sabre.

Pour les autres évènements labellisés : Se référer au règlement spécifique de l'évènement (en ligne sur l'onglet escrime dès sa parution).

- **TENUE ET MATERIEL :**

Ils doivent être conformes aux règlements de la F.F.E.

Le port de la cuirasse est obligatoire : Tenue 350 N - Cuirasse 800 N

Le masque à double attache est obligatoire.

A noter : AUCUN MATERIEL NE SERA PRETE SUR PLACE

Les escrimeurs et les escrimeuses qui ne respecteraient pas ces dispositions ne pourraient pas participer aux évènements.

- **JURY ET ARBITRAGE :**

Afin d'assurer le bon déroulement de l'évènement, les A.S. représentées sont encouragées à faire accompagner leurs tireurs par un arbitre qualifié.

- **RENSEIGNEMENTS SUR LES EVENEMENTS :**

Contactez par mail la Ligue Paris Île-de-France du Sport U à l'adresse paris@sport-u.com ou les organisateurs des évènements labellisés.

9 QUALIFICATION CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les épreuves nationales seront ouvertes aux concurrents qualifiés à la suite des épreuves régionales.

Le Championnat de France aura lieu les 25 et 26 Mars 2026 à Grenoble

- **Qualification directe et exceptionnelle :**

[VOIR MODALITES](#)

- **Quotas de qualification pour le CFU :**

Filles : les 12 premières du championnat IDF individuel **si au moins 20 tireuses. Sinon 8.**

Garçons : les 24 premiers du championnat IDF individuel **si au moins 30 tireurs. Sinon 16.**

Equipes : les 3 premières équipes **au minimum et jusqu'à 6.**

10 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Escrime** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/sports-ind/ESCRIME/>

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN.

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Le Directeur Régionale du Sport U
Arnaud BOIX